



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2011

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil onze, le vingt et un novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE - M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – M. JL. COMBES - Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – Mme MC. BARTHES - M. F. ANDRE (jusqu'au point 3)– Mme B. AUZANNEAU - Mme E. BANNIER – M. PT. ESSOUNGOU.

Absents représentés

Mme C. EYMARD-ANDRY par M. C. DELPUECH – M. C. TORRE par M. F. ANDRE (jusqu'au point 3) – M. R. ZALLIO par M. P. SAINSARD - Mme C. GAUTHIER par Mme B. AUZANNEAU - Mme MJ. DUNAND par Mme MC. BARTHES.

Absents :

M. F. ANDRE (à partir du point 4) - M. C. TORRE (à partir du point 4).

Mme A. NICOLAS a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ADOPTE la décision modificative n°3 au Budget Primitif 2011.
- ADOPTE la tarification des services pour l'année 2012.
- APPROUVE le débat d'orientation budgétaire pour le budget 2012.
- APPROUVE l'attribution de l'indemnité de conseil au comptable de la commune.
- ADOPTE la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- APPROUVE le renouvellement du Contrat d'assurance relatif à la couverture des risques statutaires du personnel.
- APPROUVE l'attribution de subventions aux associations locales.
- APPROUVE la demande de subvention à la Région pour les opérations de renouvellement urbain (1^{ère} tranche 2012).
- APPROUVE la convention avec le Conseil Général de Seine et Marne pour l'entretien des plantations sur la RD 48.
- APPROUVE la modification de la liste des équipements et services reconnus d'intérêt commun du San de Sénart.

Guy GEOFFROY
Député Maire